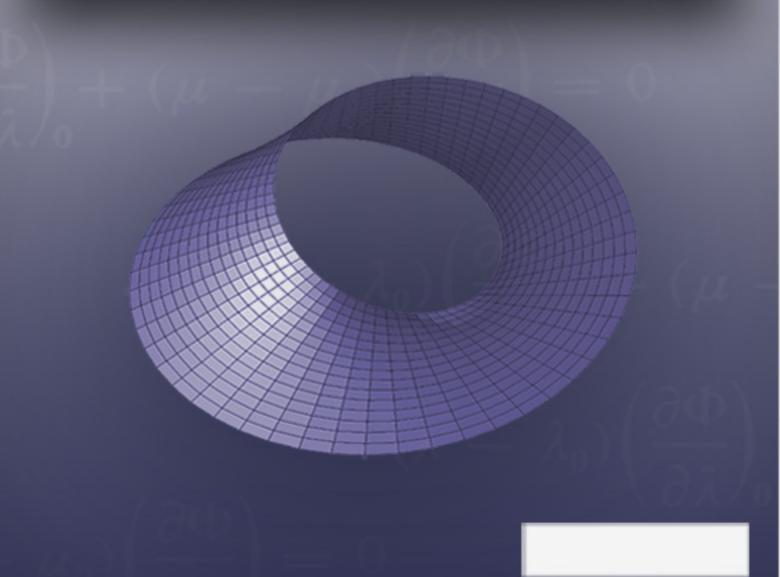
L'enseignement supérieur en Gréce, origine socio-professionnelle des étudiants



IV § 1

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN GRÈCE; ORIGINE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS [UNIV. GRÈCE]

Le présent exemple est issu d'un article de M. Meimaris (cf Cahiers Vol III n° 3; pp 355 sqq.; 1978)

1.1 Introduction

Dans les publications du Service Statistique National de la Grèce, au chapitre consacré à l'enseignement supérieur, on trouve différents tableaux qui nous informent sur le personnel des universités; l'âge, le sexe et le lieu de naissance des étudiants; ou encore le niveau de formation des parents, la profession du père; etc. . Ces tableaux ne sont d'ailleurs pas tous disponibles pour toutes les années et leur structure ne se conserve pas toujours d'un annuaire à l'autre.

En analysant le tableau croisant les différentes écoles et sections de facultés d'une part et la profession du père des étudiants de l'autre, M. Meimaris montre les relations qui existent entre l'origine socio-économique des étudiants et les carrières que ceux-ci choisissent; ces résultats lui ont suggéré une typologie des écoles et sections.

Avant d'aborder l'analyse proprement dite donnons quelques indications sur l'enseignement supérieur en Grèce. Cet enseignement est dispensé pour l'année universitaire 1973-74 dans les quatre universités : Athènes, Salonique (Thessaloniki), Janina et Patras; et dans les écoles : Polytechnique Nationale (Metsovion) connue comme université technique nationale d'Athènes; Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (à Athènes) ; Ecole Supérieure des Sciences Politiques (Panteios ; à Athènes) ; Ecole Supérieure des Sciences Industrielles de Thessaloniki; Ecole Supérieure d'Agronomie d'Athènes; enfin, l'Ecole des Beaux-Arts (à Athènes) ; les noms des diverses facultés apparaissent sur le graphique ; nous le les énumèrerons pas ici.

Tous ces établissements totalisaient en 1973-74 80.041 inscrits dont 27.914 (34,9%) du sexe féminin. La distinction entre garçons et filles n'est malheureusement pas faite dans le détail des tableaux publiés.

Pour l'année 1976-77, le total a été de 124.603. Une université nouvelle fonctionne en Crête ; une autre en Thrace.

L'entrée aux écoles et facultés d'enseignement supérieur se fait par concours : pour l'année universitaire 1977-78 il y a six cycles de concours :

- 1°) lettres
- 2°) droit
- z , drore
- 3°) polytechnique-sciences exactes-agronomie
- 4°) médecine-pharmacie
- 5°) économie
- 6°) théologie

Les candidats n'ont le droit de s'inscrire qu'à un seul cycle, et suivant les notes obtenues et l'ordre de leurs préférences, ils se répartissent entre les différentes écoles ou sections de facultés qui correspondent à ce cycle.

1.2 L'analyse

M. Meimaris a analysé six tableaux du type : écoles et facultés croisés avec la profession du père de l'étudiant, correspondant à six années scolaires différentes. Nous ne présentons ici en détail que l'analyse relative à l'année scolaire 1973-74; et nous nous bor nons à des indications quant aux autres années.

Le tableau analysé comprend 75 lignes (écoles et facultés) et 11 colonnes correspondant aux catégories professionnelles énumérées cidessous. La catégorie 8 concernant seulement 127 individus a été fusionnée avec la catégorie 6 ; tandis que la catégorie 11 de "non déclarés" a été mise en élément supplémentaire. En sorte que les dimensions du tableau analysé sont : 75 x 9.

- 1) professions libérales
- 7) personnel de service
- 2) cadres du secteur public et privé 8) autres catégories d'ouvriers

3) employés de bureau

- 9) forces armées
- 4) commerçants, vendeurs, etc.
- 10) retraités, rentiers, invalides
- 5) professions agricoles, forest. pecheurs 11) non déclarés
- 6) artisans et ouvriers (non agricoles)

Il est fort probable que les résultats de l'analyse seraient plus détaillés si la classification des étudiants était fondée sur des catégories sociales et non sur des groupes professionnels. Mais , comme on va le voir, la différenciation des écoles ou sections suivant l'origine professionnelle de leurs étudiants est frappante malgré les imperfections de la nomenclature utilisée par la S.S.N.G. .

Notre tableau est un tableau de contingence : à la croisée de la ligne i et de la colonne j se trouve porté le nombre d'étudiants inscrits à l'école ou faculté i et dont le père a la profession j.

Sur le plan 1 × 2, le nuage des professions se présente en croissant parabolique allant des professions agricoles aux professions libérales : cette opposition constitue le 1° axe où les professions agricoles ont CTR = 514 et les professions libérales, CTR = 298. On peut dire qu'il y a approximativement effet Guttman (cf IV § 0.5.2; pour un exemple parfaitement net, cf infra § 14.2).

Il faut signaler ici que les positions relatives des catégories professionnelles présentent une stabilité temporelle impressionnante . En effet, de l'analyse de ce même tableau de contingence pour les années universitaires 1959-60 ; 64-65 et 69-70, il résulte que le premier axe factoriel traduit toujours l'opposition entre professions "agricoles" et "libérales" et que la forme générale du nuage reste la même.

Le plus grand changement concerne les catégories 2 et 9 des cadres et des forces armées : alors que pour les années universitaires 59 - 60 et 64-65 elles peuvent se classer dans un même groupe avec les catégories 3 et 4 (employés de bureau et commerçants), pour les années 69-70 et 73-74 elles s'éloignent nettement de ce groupe en se rapprochant (surtout la catégorie 9 des forces armées) des professions libérales . De ceci on peut conclure que les étudiants originaires de ces catégories professionnelles étudient de plus en plus dans les facultés et écoles caractérisées par une présence intense des professions libérales.

L'étude de la représentation simultanée des deux nuages de points (catégories professsionnelles et établissements) sur le plan des deux premiers axes factoriels nous suggère une classification et un regroupement des différents établissements suivant l'origine de leurs étudiants et, en plus, nous permet de voir les relations existant entre ces écoles et les différentes catégories de professions.

Le premier groupe d'écoles qui se distinque fortement des autres est formé par toutes les écoles ou sections de l'université technique nationale d'Athènes et les sections polytechniques des universités de Thessaloniki et de Patras. Ce groupe contitue le sommet de tout le nuage suivant le premier axe et se rapproche des catégories 1 (prof. libérales), 9 (forces armées) et 2 (cadres) en s'opposant fortement aux catégories 5 (professions agricoles) et 6 (ouvriers). Cette opposition est plus marquée pour les écoles de l'université technique nationale et moins pour celles de Thessaloniki et Patras.

A l'intérieur de ce groupe on distingue pour les différentes écoles de l'université technique nationale les 3 sous-groupes suivants :

.l'école d'architecture :

les écoles des ingénieurs civils, des mécaniciens électriciens, des ingénieurs de constructions navales et des ingénieurs chimistes ;

.les écoles d'ingénieurs des mines et du génie rural.

Cette classification, qui n'est pas suivie par les sections polytechniques des universités de Thessaloniki et de Patras (à l'exception de l'école d'architecture de Thessaloniki, laquelle, se rapprochant de l'école d'architecture d'Athènes, forme avec elle et l'école des Beaux-Arts d'Athènes un groupe très distinct de toutes les autres écoles ou sections) reflète nettement le système des préférences des candidats connu empiriquement.

